

Le journal du Lycée des Métiers La Viste

L'ImproViste N°3

Mars 2017

liberté sexuelle
droits fondamentaux
vigilance consentement
autodétermination
libre économie
violence
droit au travail
accessibilité universelle
collectif
congrès parentaux
solidarité féminisme
luttres alliances
résistances libération
libre-choix
démocratie conciliation
famille-travail-études
égalité salariale

Portraits de femmes françaises célèbres

Poésie : Les contes décryptés par nos équipes

Arlette : l'interview

Société : Les discriminations

Journée
internationale
des femmes 2017

L'égalité sans limites

Contenu

Portraits

4-6 Des femmes françaises célèbres

Poésie

7-9 Les contes décryptés par notre équipe

Parodie

10 Les contes, revus et corrigés ...

Société

11-13 Les discriminations

Exclusif !

14 L'interview d'Arlette Heimerl, agent de notre Lycée

Sondage

15 Les nouvelles sonneries du lycée ...

La VisteGlobe Challenge

16 La course en solidaire (Lundi 3 avril 2017)



Tribune

Le mot ...

Le titre de ce numéro, « L'égalité sans limites » pourrait s'inscrire dans la continuité avec le précédent numéro axé sur l'élection présidentielle.

L'égalité, valeur chère et fondatrice dans notre république est aussi une valeur chère dans notre ligne éditorialiste. Chaque élève du groupe définit le thème qu'il a envie de traiter et il est laissé une liberté dans l'écriture dès lors que notre Charte est respectée.

Si on regarde de plus près autour du thème de l'égalité, on est tenté dans un premier temps de se demander si nous sommes bien tous égaux. Certains sont dotés d'une beauté apollonienne ou vénusienne, d'autres sont plus proches de Quasimodo...

Après tout est histoire de goût ! Certains ont l'intelligence proche d'Einstein, d'autres... Bon histoire de QI... Et puis, certains naissent du bon côté de la frontière, là où d'autres apprennent à marcher en évitant les mines. Mais, restons pour ce numéro à l'intérieur de nos frontières nationales et ne nous éloignons pas trop de notre thème.



... de la rédaction

Il demeure compliqué d'imaginer une équation parfaite en tout point s'agissant de l'égalité. Vous l'aurez compris, c'est un vœu pieux mais les politiques menées tentent de s'y approcher. En tout cas, c'est un fil conducteur dans l'élaboration des projets de réforme et ça c'est rassurant. Par exemple, le mariage est désormais accessible à tous, les droits pour les personnes en situation de handicap sont mieux reconnus... En traitant de la journée de la femme du 8 mars, on s'est questionné du fait que la journée de l'homme était moins connue. Et oui, afin de promouvoir l'égalité entre les deux sexes, chacun a sa journée. Pour votre information, c'est le 19 novembre mais elle est moins mise en avant que pour les femmes. Messieurs, on fera mieux en fin d'année ! Alors des femmes il en est question dans ce numéro. D'entrée de jeu, nous en mettons en lumière trois. Nous espérons qu'elles fassent l'unanimité. Comment les avons-nous sélectionnés ?

En demandant à nos élèves de nous citer des femmes célèbres. La liste est à lire en page 4-6.

Dans la continuité, un dossier complet sur la discrimination en pages 11-13 dont l'apport juridique permet une définition claire et de discerner discrimination directe et indirecte. On vous explique aussi quoi faire si vous en êtes victime.

Un groupe d'élèves s'est penché sur les contes et nous dévoilent la face cachée de ceux-ci ou plutôt tout ce qui a été coupé au montage ! C'est édifiant et c'est en pages 7-9 dans notre dossier « Poésie ». En page 10, on s'amuse des parodies de fables proposées par les élèves : « Maître Professeur sur sa chaise perchée, Tenait dans ses mains le devoir avec son corrigé... ». Un grand merci aux élèves de ne pas avoir écrit « chaise percée » ! Pour l'interview de ce numéro, il nous fallait une femme d'exception du lycée. On a choisi de mettre en lumière quelqu'un que l'on voyait peu car très discrète mais qui fait beaucoup. Arlette Haimeri, agent technique régional depuis 1979 s'est confiée à nos élèves.



Où sont les femmes ?

Dans le cadre de la journée de la femme, nous avons demandé aux élèves : « - Si on vous dit « où sont les femmes ? », cela vous fait penser à quoi ? ».

Yasmina : « - C'est une chanson, mais une vieille chanson Madame... ».

Yousra et Inès : « - C'est aussi dans la chanson de Soprano, Madame : « où sont les femmes, aux tempéraments de guerrière ? »...

A première vue, on y avait pas forcément pensé. Ensuite, nous leur avons demandé de choisir une femme célèbre.

Voici pêle-mêle, leurs réponses : Coco Chanel, Edith Piaf, Louise Weiss, Maryline Monroe, Jeanne D'Arc, Madonna, Beyoncé, Simone Veil, Angéline Jolie, Rosa Parc, Marie Curie, Kim Kardachian, Rihanna, Adèle, Anne Franck.

Les élèves ont zoomé sur 3 d'entre elles. Ca donne ce qui suit.

Jeanne D'Arc. Une femme chef de Guerre.

Elle est sans nul doute l'un des symboles français les plus forts. On a écrit à son sujet, on l'a mise derrière une caméra, on en a fait des portraits, des statues... On a récupéré son nom à des fins politiques aussi. Mondialement connue, ce qui est généralement retenu de Jeanne d'Arc, c'est qu'elle a été brûlée vive à Rouen et qu'on la prénommait « Le Pucelle d'Orléans » du fait de sa pureté et de sa virginité. Elle n'a vécu que 19 ans, durant le XVème siècle, et a participé en France à la guerre de Cent ans. Pendant cette guerre, la France est dans un piteux état car en guerre contre l'Angleterre depuis 1338 (guerre qui durera 115 ans !). Quand Jeanne d'Arc intervient en 1429, la France est divisée en deux camps : les Bourguignons qui contrôlent Paris sous le commandement du Duc Philippe le Bon et les Armagnacs qui ont pour chef, le Duc Charles d'Orléans (qui sera détenu par les Anglais 25 années durant). Jeanne d'Arc sera capturée puis faite prisonnière, jugée par un tribunal qui rédigera à son encontre 70 articles la condamnant à finir brûlée vive.



Marie Curie (1867-1934), seule femme aux deux Prix Nobel.

Vous l'ignorez peut être : lorsque vous passez une radiographie pour poser un diagnostic, c'est grâce aux travaux de recherche de Marie Curie. Scientifique d'exception, ses travaux de recherche ont été reconnus par la communauté scientifique au point qu'elle a été la première femme à recevoir un Prix Nobel. Epaulée par son mari qui met au point des appareils de mesure, on doit à Marie Curie des découvertes majeures. Elle étudie les minéraux qui émettent des radiations et tente d'en isoler le principe actif.

En 1898, le couple découvre un nouvel élément chimique, 400 fois plus radioactif que l'uranium : le Polonium. Ce nom est donné par Marie Curie en hommage à son pays natal, la Pologne. Plus tard, elle découvre le radium, ce qui donnera naissance à la radioactivité.

Après la mort de son époux, Pierre Curie, Marie poursuit ses recherches et passera le restant de sa vie à mettre à profit les effets du radium sur les organismes vivants. C'est ainsi qu'aujourd'hui, le radium est utilisé pour soigner des cancers. Cette technique porte le nom de Marie Curie : la curiethérapie (technique qui consiste à implanter des aiguilles contenant du radium pour irradier localement une tumeur). Marie Curie nous laisse un héritage colossal qui agit sur le cours des vies de personnes atteintes de cancers.

Ironie du sort, du fait de sa trop grande exposition pour ses recherches aux éléments radioactifs, elle sera atteinte d'une leucémie qui l'emportera en 1934.



Figure emblématique pour le droit des femmes à disposer de leur corps, elle a marqué le XXème siècle en donnant son nom à cette loi qui légalisera l'avortement.

Que l'on soit contre ou que l'on soit pour, là n'est pas la question.

Il nous faut nous replacer dans le contexte de l'époque pour comprendre.

En France, l'avortement a longtemps été pénalisé, passible de travaux forcés à perpétuité voire de la peine de mort. Le serment d'Hippocrate, prêté par tout médecin, a du être révisé en 1966 car il interdisait jusqu'alors l'avortement. Il n'y a pas si longtemps encore, dans les années 40, les femmes qui procédaient à des avortements et aidaient d'autres femmes à avorter étaient appelées les faiseuses d'anges. La sentence : la guillotine. Le courant des mouvements féministes qui prend essor dans les années 70, porte haut et fort le droit pour les femmes à disposer de leur corps.

Simone Veil, une femme d'Etat qui a changé la vie des femmes.

Dans son livre « Une vie », Simone Veil a raconté sa trajectoire de vie. Nait en 1927, sa famille subit à Nice la persécution « anti-juifs ». Arrêtée par la gestapo en 1944, elle est déportée sur plusieurs camps de concentration, tout comme le restant de sa famille. Dans les camps, elle exécute les tâches et survit tant bien que mal jusqu'à l'arrivée des alliés qui la sauvent de justesse. Survivante de la Shoah, elle trouvera une force à toute épreuve et fera de la lutte des droits des femmes un engagement de vie. C'est ainsi qu'elle s'imposera sur la scène politique où en tant que Ministre de la Santé de Valéry Giscard d'Estaing, et féministe convaincue, elle portera haut et fort, la loi qui rendra possible l'avortement en 1973.

Les jeunes générations ne le savent peut être pas, mais Simone Veil a du faire face à de nombreuses insultes dans ce combat. Pour convaincre les députés de voter sa loi, elle a du durant trois jours et deux nuits assister à des débats violents. Elle y aura subi les pires attaques verbales sexistes, des insultes diffamantes et des dérapages choquants notamment en lien avec son passé de déportée. Pour finir, elle tiendra tête et au matin du 29 novembre 1974, 284 députés contre 189 adopteront la loi dépénalisant l'IVG.



Décryptage : Les Contes, pour les enfants ? Vraiment ?

I

l'était une fois les vrais visages des personnages de Disney... Quelle nostalgie en nous remémorant nos dessins animés d'enfance de Disney : la pauvre petite fille qui finira par épouser le prince charmant « ils se marièrent et eurent beaucoup d'enfants ! » ou encore le petit garçon abandonné qui trouvera une famille aimante et une épouse parfaite...

Ces dessins animés, sans violence et plein d'amour, ont bercé notre enfance. Et pourtant, saviez-vous que Disney a effectué beaucoup de retouches afin de ne pas nous traumatiser ?
Petit tour dans l'horreur...

La Petite Sirène : pas si sirène que ça ! Pour la plupart des gens, la Petite Sirène est un joli dessin-animé sur un amour impossible qui par miracle le devient : Ariel, jeune et belle sirène, épouse son prince et tout le monde est content, youpi ! Mais dans le conte originel de Hans Christian Andersen c'est une toute autre musique ! Le prince épouse une autre fille, Ariel veut le poignarder mais se ravise avant de se suicider.

Le Bossu de Notre-Dame : quel drame ! Victor Hugo n'a pas écrit beaucoup d'histoires qui se terminent bien, et son Bossu de Notre-Dame le prouve. Si la version Disney nous montre Quasimodo heureux, tenant la chandelle d'Esmeralda et de son capitaine Phoebus, la vraie version est nettement moins rigolote : Esmeralda est accusée à tort du meurtre de Phoebus et est pendue. Ensuite Quasimodo se laisse mourir de faim sur le cadavre de la douce. Quelle tragédie !

Blanche-Neige : l'horreur d'une mère cannibale ! Dans le dessin-animé, la reine jalouse demande au chasseur de lui ramener le cœur de Blanche-Neige afin d'être sûre que cette dernière est bien morte. Dans le conte des frères Grimm, ce sont les poumons et le foie que le chasseur doit ramener (il épargne Blanche-Neige et tue un jeune sanglier) et la Reine cannibale les mange pensant ainsi devenir aussi belle que Blanche-Neige. A la fin du conte, la Reine fut condamnée à chausser des escarpins de fer rougis et à danser jusqu'à ce qu'elle tombe raide morte. Et le bouquet final ? Sachez que dans la première version du conte, la méchante n'est pas la belle-mère de Blanche-Neige, mais sa mère biologique, jalouse de sa beauté !

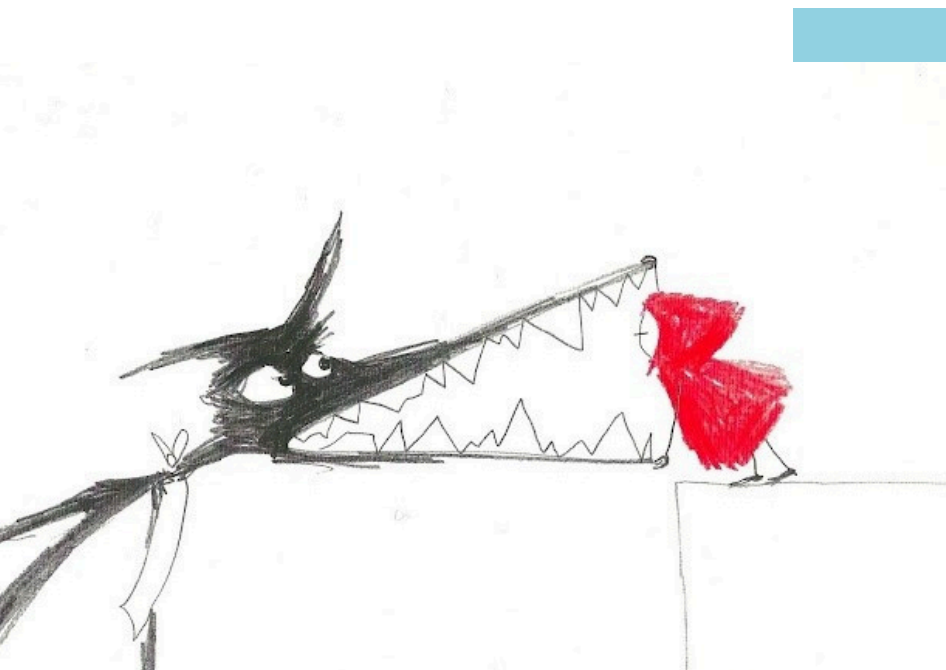
“Ainsi, la présence de la violence doit-elle signifier que le conte ou la fable sont réservés aux adultes ?”

Bambi : animal sans cœur et dépressif !

Bambi n'est pas le dessin-animé Disney le plus gai mais sachez qu'il aurait pu être bien plus triste. Dans le roman de Felix Salten paru en 1923, Bambi se trouve bien une femme et des enfants mais c'est pour mieux les abandonner et partir vivre tout seul dans la forêt, nostalgique et un peu dépressif !

Pinocchio : on nous a menti !

Quand Carlo Collodi publie en 1881 pour la première fois son Pinocchio sous la forme d'un feuilleton dans un journal, il ne s'attend pas à un tel succès. D'abord Pinocchio est dépeint comme un pantin pourri gâté ! Son mauvais comportement n'a pas pour but de le rendre charmant ou attachant ; il est destiné à servir d'avertissement et l'histoire se terminait par l'exécution de la marionnette ! A la demande de son éditeur, l'écrivain le ressuscitera dans de nouveaux chapitres afin de ne pas trop peiner leur jeune lectorat.





Ainsi, la présence de la violence doit-elle signifier que le conte ou la fable sont réservés aux adultes ? Quelles sont les fonctions du conte ? D'abord, nous divertir. Le conte fait entrer le lecteur dans un univers merveilleux. Dans ces récits, rien n'est impossible. Ses personnages pittoresques, ses lieux imaginaires, les épreuves des héros doivent divertir, amuser et permettre de s'évader du quotidien banal. Ensuite, il nous avertit. Le conte sert à mettre en garde contre les dangers de la vie.

Il explique les beautés mais aussi les horreurs du monde. Il présente les interdits sociaux afin de protéger le plus faible. Puis, il nous reconforte. Le conte offre une vision émerveillée du monde. Le héros, même s'il est fragile, parvient à surmonter les difficultés, il se construit même à travers elles. Il sort des épreuves reconforté. Le conte apprend au lecteur que lui aussi peut surmonter ses problèmes. En conclusion et d'après de nombreuses études, le conte a un rôle éducatif. En effet, le conte permet à l'enfant de grandir. Celui-ci s'identifie au héros du conte et surmonte à travers lui les obstacles de la vie.



Parodie



▲ ... et l'Élève"

L'Élève s'en saisit, et dit : Mon bon Monsieur,
Apprenez que tout profiteur Vit au détriment de celui
qui offre.

Cette leçon vaut bien quelques points en plus, sans
doute.

Le Professeur énervé et confus

Jura, mais un peu tard, qu'on ne l'y prendrait plus.

Mounia

▼ "Le Professeur ...

Maître Professeur sur sa chaise perchée
Tenait dans ses mains le devoir avec son corrigé.
Maître Élève, d'une humeur taquine
Lui tint à peu près ce langage :
Et, Monsieur le Professeur
Que vous me semblez beau aujourd'hui
Sans mentir, si votre beauté se rapporte à votre
intelligence
Vous êtes le Phénix de tout le lycée.
A ces mots, le Professeur ne se sent pas de joie ;
Et pour montrer son beau savoir
Il s'exprime en ouvrant grand ses bras, laisse tomber
le corrigé.



◀ "Le Barman et le Client" Maître Barman, au comptoir accoudé, Coinçait dans sa bouche un cigare.

Maître Client, par la fumée écœurée
Lui tint à peu près ce langage :
Et, bonjour, Monsieur le Barman
Quel fumoir ! Si vos poumons sont aussi noirs
Que va devenir votre plumage ?
Le cancer vous aurez, avant même de prendre l'âge !
A ces mots, Maître Barman inspira une bouffée
Si importante, qu'il fut pris d'une quinte de toux,
Et en laissa tomber son cigare avant même de répliquer.
Maître Client s'en saisit et dit « Cher fumeur de Cohiba,
Sachez que tout amateur de tabac
Vit des cendres de celui qui en achète.
Cette leçon vaut bien une cigarette !
Le Barman penaud et confus
Jura, mais un peu tard, qu'on ne l'y prendrait plus.
Myriam

LA DISCRIMINATION : qu'est-ce que c'est ?

C'est le fait de distinguer et de traiter différemment quelqu'un ou un groupe par rapport au reste de la collectivité ou par rapport à une autre personne.

D'un point de vue juridique, la discrimination est un délit, c'est-à-dire qu'elle constitue un tort non seulement pour des individus ou des groupes, mais plus globalement pour la collectivité dans son ensemble. Ainsi, la loi française établit une liste de 20 critères tels que l'origine, l'apparence physique, le sexe, le handicap, l'orientation sexuelle, etc.

Discriminer c'est donc traiter différemment des personnes qui sont placées dans des situations comparables, en se fondant sur un ou des critères prohibés par la loi.

Parce qu'elle est rarement exprimée de façon claire et directe, parce qu'elle est volontairement cachée, la discrimination est difficile à pointer du doigt. Pour ceux qui subissent, il demeure toujours une incertitude ; pour ceux qui discriminent, il est toujours plus aisé de nier !

La discrimination peut être directe et indirecte

Les cas de discrimination directe sont ceux où la discrimination est évidente dans les faits. C'est par exemple le cas lorsque l'on refuse l'accès à un restaurant à une personne handicapée parce qu'elle est en chaise roulante.

La discrimination indirecte, en revanche, est moins apparente à première vue, et ce genre de discrimination est bien plus répandu que la discrimination directe. Par exemple, une personne transgenre se voit refuser la conclusion d'un bail d'habitation pour ne pas choquer les voisins.

La discrimination est le résultat d'actes concrets et il est possible de la combattre efficacement. Pour s'en défendre, il faut d'abord être informé des règles en vigueur, des moyens d'action et des organisations auxquelles on peut s'adresser pour obtenir une assistance et un soutien

Que faire lorsque l'on est victime d'une discrimination ?

Si vous êtes victime ou témoin d'actes racistes ou de discriminations, des services spécialisés dans la défense des droits de l'homme (voir "adresses utiles") ont un « Bureau d'aide aux victimes (BAV) » qui peuvent vous informer, recueillir votre plainte, analyser la situation présentée, vous orienter vers un autre organisme, organiser une médiation ou vous expliquer les recours légaux possibles sur la base des lois. Il existe aussi le Centre interfédéral pour l'égalité des chances qui est habilité à recevoir et à traiter des plaintes individuelles pour infractions aux lois contre le racisme et contre le négationnisme, contre les discriminations, au même titre que les syndicats et diverses associations.



Le Refuge
agir contre l'isolement des jeunes
LYON - MARSEILLE - MONTPELLIER - PARIS

HÉBERGEMENT TEMPORAIRE ET ACCOMPAGNEMENT PSYCHOLOGIQUE ET SOCIAL DES JEUNES VICTIMES D'HOMOPHOBIE

LA LIGNE D'URGENCE 24H/24H : 06 31 59 69 50

LUTTONS ENSEMBLE CONTRE L'HOMOPHOBIE
AIDEZ-NOUS POUR LES AIDER
www.le-refuge.org

© La conception et la réalisation de cette campagne est due à l'agence www.lespays.com





"Je parle couramment anglais, allemand et même espagnol. Il faut croire que c'est l'arabe qui était en trop."

Sabina, Bac +5

afip 10 ANS

La discrimination est illégale.
L'article L1132-1 du Code du travail protège toute personne qui subirait une discrimination à l'embauche ou pendant l'exécution de son travail.

Un combat mené avec: L'OREAL, SFR, AREVA, HIC, REPACT, TEM, j'ai dit non, etc.

www.afip-asso.org

La discrimination positive : les avis divergent

Vous avez peut-être entendu parler dans les médias ou chez les politiciens de la discrimination positive mais **qu'est-ce ça veut dire exactement** ? Une discrimination positive est **une politique**, une mesure ou une loi **qui a pour objectif de favoriser, par un traitement préférentiel, une catégorie de personnes qui est sujette habituellement à une discrimination en raison de son origine sociale, ethnique ou religieuse, de son sexe, de son âge, de ses handicaps**. Ainsi, à l'aide d'un dispositif inégalitaire et temporaire, la discrimination positive vise à rétablir une égalité des chances. Elle peut aider des populations très défavorisées, mais ne résout en général pas le problème à l'origine de l'inégalité ou de la discrimination.

Cette notion trouve son origine aux Etats-Unis avec « l'affirmative action » mise en place en 1961 pour inciter les employeurs à prendre des mesures positives pour l'emploi et le traitement des employés afro-américains. Sous la pression d'autres minorités, ces mesures ont été étendues à d'autres groupes (homosexuels, Hispaniques, etc.), ainsi qu'aux femmes. En France, l'objectif est d'éliminer ou de réduire les inégalités existantes dans la société. Depuis les années 1990, la discrimination positive est perçue comme un moyen d'intégration des populations issues de

La Discrimination (suite)

Adresses utiles :

▪ Vous avez des questions ? Vous ressentez le besoin d'être écouté ?

Des professionnels vous offriront une écoute anonyme, confidentielle et gratuite 7j/7 au 08 842 846 37

▪ Bureau d'aide aux victimes du tribunal de grande instance de Marseille 6 rue Joseph Autran 13006 Marseille Tél. : 04-91-15-50-50

▪ Association d'Aide aux Victimes 7 rue de la République 13002 Marseille Tél. : 04-96-11-68-80

▪ Centre interfédéral pour l'égalité des chances (UNIA) : <http://unia.be/fr>

A

insi, différentes mesures peuvent être proposées dans le cadre d'une politique de discrimination positive.

Ce sont par exemple :

- la création de quotas à l'embauche ou à l'inscription universitaire,
- des actions fiscales pour privilégier l'embauche de certaines catégories défavorisées,
- la création des ZEP (Zone d'éducation prioritaire),
- une procédure spéciale d'admission aux grandes écoles pour des élèves issus de ZEP,
- la parité hommes / femmes dans la représentation politique,
- l'accès des handicapés à l'emploi par la mise en place de quotas.

Toutefois, la discrimination positive est l'objet de débats. En effet, ceux qui sont contre avancent comme principaux arguments le fait qu'elle puisse :

- être contraire au principe d'égalité devant la loi et donc inconstitutionnelle (si l'État intervient pour privilégier une population par rapport à une autre, il s'agit de lois contraire au principe d'égalité des droits entre tous les individus),
- être stigmatisante pour les populations qui en bénéficient sur des critères ethniques, encourageant ainsi le repli communautaire,
- susciter un sentiment d'injustice de la part d'autres groupes discriminés.

En conclusion, même si la discrimination positive part d'un bon sentiment, elle pose donc plusieurs problèmes et ses résultats ne sont pas toujours ceux attendus.

Nous pouvons tous un jour être victime d'une discrimination mais aussi être producteur d'une discrimination.

Aujourd'hui, la discrimination est une pratique courante, « banalisée » mais dont les effets pour la victime sont graves tant sur le plan matériel (refus de logement, d'emploi...) que psychologique (sentiment d'injustice, dévalorisation de l'image de soi, etc.) Aussi, travailler sur les discriminations c'est aussi travailler sur ses préjugés bien souvent erronés et sur ses propres pratiques.



Interview de Arlette Haimerl : agent technique régional depuis 1979 au lycée

Nous avons interviewé une personne limite invisible pour certains : il s'agit de **Madame Haimerl Arlette** et nous lui avons posé plusieurs questions pour en savoir davantage sur son métier.

Son travail consiste à entretenir notre lycée et d'en faire un lieu d'accueil propre mais aussi aider au service de restauration et à la cuisine.

En lui demandant si son travail était difficile elle nous a répondu oui car il y a beaucoup de tâches à faire.

Elle possède comme diplôme un certificat d'étude (l'équivalence du brevet des collèges).

Chaque agent d'entretien a son propre secteur de travail mais sur un étage ils peuvent travailler à deux.
Ses horaires sont de 06h00 à 14h00.

Elle travaille au sein du lycée La Viste depuis 1979 ce qui fait 37 ans de métier !

Nous lui avons aussi demandé si elle se sentait bien au sein de l'établissement et nous a dit qu'elle aimait travailler ici, qu'elle s'y sentait très bien. Les élèves sont polis avec elle dans l'ensemble, en règle générale tout ce passe bien même s'il peut y avoir de temps en temps quelques soucis.

Merci Arlette et aux autres agents d'entretenir le lycée et de rendre ce lieu agréable et propre.

Sondage

- Comment trouvez-vous les nouvelles sonneries des inter-cours de notre lycée ?
 - Que pensez-vous des 5 minutes supplémentaires pour être ... à l'heure en classe ?
-



Ne manquez pas les résultats de notre sondage ...



... dans le numéro 4 de l'ImproViste, le journal du lycée La Viste !!!

LA VISTEGLOBE CHALLENGE

La course en Solidaire



Lundi 3 avril 2017

